

La République

Quotidien d'information générale - Série III n° **1297** Prix : 3.000 FC

Directeur de Publication : Jacques Famba

Tél. 0899311288 - 0998190510, Courriel : larepublique@nyota.net, www.nyota.net

Récépissé n° MIN/CM/LMO/053/2015

Absence de consensus

(Page 12)

Le coup de gueule de Nangaa

Selon un rapport de l'ONU

Propension des tortures, actes dégradants et impunité dans les zones de conflit

(P. 4)

RDC-Zambie

Le trafic a repris à la frontière de Kasumbalesa

(P. 4)



Incroyable Congo

P. Muyaya crée un nouveau critère de nationalisme!

(Page 12)

La jeunesse se lance un défi

Pas une parcelle sans Moïse Katumbi !

(Page 3)

Nyota TV

Retrouvez-nous sur 348 Canal+!

TP Mazembe, KINZUMBI : Le dernier épisode

(Page 11)

Kindu

La police rappelle à l'ordre les responsables des partis politiques



avaient troublés l'ordre public.

« La police est là pour maintenir l'ordre public. Et la police est là pour sécuriser la population. Nous demandons aux membres et dirigeants des partis politiques de régler leurs problèmes à l'interne, parce que ce n'est pas tout le monde qui est concerné ou tout le monde qui fait partie de leurs partis politiques », a martelé le commissaire supérieur principal Benoit Saidi.

Le commandant de la police dans la ville de Kindu (Maniema), Benoit Saidi Madjaliwa a appelé, mardi 4 octobre, les responsables des partis politiques et leurs militants à régler leurs différends en interne pour ne pas troubler l'ordre public. L'appel du commissaire supérieur principal Benoit Saidi Madjaliwa est consécutif aux incidents intervenus au siège du parti politique AFD, lorsque les militants exigeaient le départ de leur président fédéral. Des échauffourées entre les membres de ce parti politique

gler leurs problèmes à l'interne, parce que ce n'est pas tout le monde qui est concerné ou tout le monde qui fait partie de leurs partis politiques », a martelé le commissaire supérieur principal Benoit Saidi.

Le commandant de la police dans la ville de Kindu a insisté sur le fait que « les activités des partis politiques ne peuvent pas troubler la quiétude de la population ».

Procès en appel de Rossy Mukendi

L'affaire renvoyée au 20 octobre prochain



La première audience, ce jeudi 06 octobre 2022, du procès en appel de l'activiste pro-démocratie Rossy Mukendi, tué le 25 février 2018 lors d'une marche des laïcs catholiques, n'a duré que quelques minutes.

Sur demande des avocats de la prévenue Carine Lokeso qui veulent s'imprégner du dossier,

la Haute Cour Militaire a renvoyé l'affaire à deux semaines, soit le 20 octobre prochain.

Le ministère public a aussi appuyé cette décision.

Au 1er degré, la Cour militaire de Kinshasa-Matete avait condamné, le 10 janvier dernier, la commissaire supérieure, Carine Lokeso, à la prison à vie (servitude pénale à perpétuité) assortie de 10 ans de sûreté incompressible. Elle avait été reconnue coupable des infractions de meurtre et de violation des consignes.

Considéré comme l'auteur du tir ayant entraîné la mort de R. Mukendi, le brigadier en chef, Gérard Tokis Nkumbo, avait écopé la même peine. Il avait été disculpé de l'infraction de violation des consignes.

Cette juridiction avait infligé, par contumace, au garde-corps de C. Lokeso dénommé Franco Bivuala, une peine de 10 ans de prison pour violation des consignes.

Tous ces officiers condamnés ainsi que l'État congolais avaient été astreints de payer l'équivalent en francs congolais de la somme globale de 115.000 dollars américains aux parties civiles au motif des dommages et intérêts.

Ce montant n'avait pas rencontré l'assentiment des parties civiles. Celles-ci avaient interjeté appel. Lors de la plaidoirie, leur conseil avait réclamé une indemnisation à hauteur de 11 millions de dollars américains pour les préjudices subis.

Merveil Molo

Mboso aux parlementaires africains : "Le Rwanda a décidé d'être l'épicentre de la déstabilisation de ses voisins plus particulièrement la RDC"



C'est ce jeudi 06 octobre 2022 que les travaux de la sixième conférence du Réseau des parlementaires africains membres des Commissions Défense et sécurité ont débuté à Kinshasa, capitale de la République démocratique du Congo.

Le thème de ces assises est : « Le dialogue sécuritaire, Afrique-Europe à l'ère d'une nouvelle rivalité géopolitique et fondamentalement en ce qui s'interroge sur comment améliorer concrètement la coopération et la collaboration entre nos États ».

Prenant la parole lors de la cérémonie d'ouverture, Christophe Mboso N'kodia, président de l'Assemblée nationale, a rappelé que la RDC est victime depuis plus de deux décennies, des menaces,

agressions et existences de plusieurs groupes armés.

« Je félicite les organisateurs de cette conférence pour le choix de ce thème, en ce moment précis où la paix et la sécurité internationale sont mises en rudes épreuves, mais également dans mon pays la RDC, victime depuis plus de deux décennies, des menaces, des agressions, d'existences de plusieurs groupes armés », a-t-il déclaré.

De pied ferme, le speaker de la chambre basse du Parlement congolais a fait savoir aux parlementaires africains que le Rwanda a décidé d'être l'épicentre de la déstabilisation de ses voisins plus particulièrement la RDC.

« La RDC est agressée au lever du soleil comme au coucher,

par des voisins qui sont censés être frères, mais ils ont fait le choix de se tenir en ennemis (...) le Rwanda a décidé d'être l'épicentre de la déstabilisation de ses voisins plus particulièrement la RDC », a soutenu le numéro un de l'Assemblée nationale de la RD Congo.

Dans la foulée, Mboso a souligné que le dialogue sécuritaire devrait être orienté premièrement sur l'Afrique avec elle-même, avant de l'être avec l'Europe.

« Ce thème est à la fois évocateur et interpellateur en ce que le sujet de différents exposés sont sans équivoque de haute portée et d'une pertinence incontestable. Mais, et véritable le dialogue sécuritaire devrait être orienté premièrement sur l'Afrique avec elle-même avant de l'être avec l'Europe », a-t-il dit.

Il sied de noter que ces travaux ont été ouverts en présence du vice-premier ministre ministre de l'Intérieur, du ministre de la Défense de la RDC, ainsi que de plusieurs parlementaires africains membres des commissions Défense et sécurité notamment du Gabon, Lesotho, Congo-Brazza et tant d'autres.

Roberto Tshahe/7/7.cd

Beni

Tuerie à Manyama : Le bilan passe de 13 à 20 morts

Cet acteur de la société civile appelle les éléments des FARDC à aller en offensive contre l'ennemi qui a installé de nouveaux bastions dans quelques localités du groupement précité.

Suite à cette attaque qui a eu lieu dans la nuit du dimanche 02 au lundi 03 octobre, les activités socio-économiques connaissent une perturbation dans les contrées périphériques de Manyama. Le bilan de la récente attaque re-



belle ADF à Kota-okola dans le territoire de Beni, est revu à la hausse. Il est passé de 13 à 20

morts après la découverte de 7 autres corps sans vie ce mardi 04 octobre 2022.

D'après la société civile de Mamove, ces corps ont été retrouvés dans plusieurs villages du groupement Batangi-Mbau par des jeunes qui sont descendus dans la brousse pour chercher les leurs.

« Ce mardi, le bilan de l'attaque de Kota-okola près de Manyama s'est alourdi. 7 autres corps ont été retrouvés la

Bantou kapanza Son, à Beni

Goma

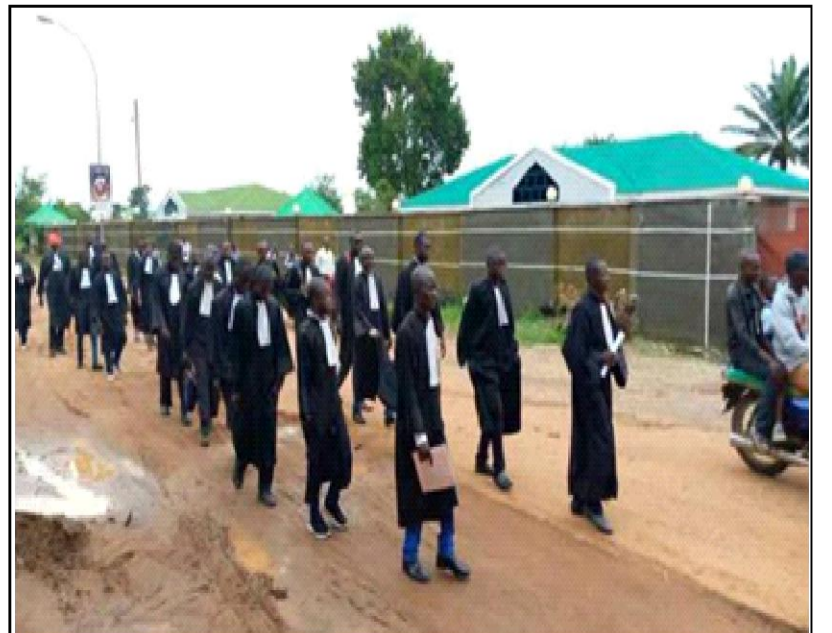
Avocats et défenseurs judiciaires fustigent le "dysfonctionnement" de la justice

Des avocats et défenseurs judiciaires du barreau de Goma (Nord-Kivu) ont manifesté, jeudi 6 octobre, dans les principales artères de la ville pour dénoncer ce qu'ils qualifient de « dysfonctionnement de la justice » dans leur ressort.

Dans un mémo lu par leur porte-parole, Me Jean-Claude Kaparirwa et déposé auprès du gouverneur de province, ces auxiliaires de justice accusent le premier président de la Cour d'appel du Nord-Kivu de corruption, du clientélisme et d'une mauvaise administration de la justice.

Ces toges noires arboraient une banderole, portant l'effigie du premier président de la Cour d'appel, Nicolas Twendibandi Manana, frappée d'une Croix-Rouge.

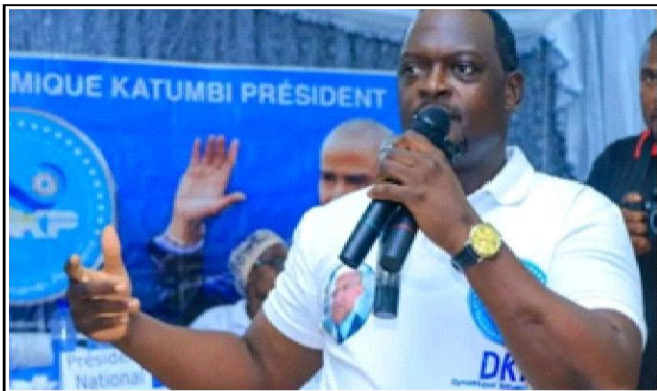
Incriminé, le premier président de la Cour d'Appel du Nord-



Kivu a promis de s'exprimer dans les heures qui suivent.

La jeunesse se lance un défi

Pas une parcelle sans Moïse Katumbi !



coordonateur provincial, se sont portés à l'assaut des masses de Kasumbalesa.

Après la ville frontalière, les deux leaders de la jeunesse de ce grand Parti ont mis le cap sur les cités de

Kisenga et Mokambo pour la même mission. Partout, les deux jeunes, accompagnés d'une forte délégation, se sont adressés à la foule nombreuse venue les accueillir à chaque site. Avant de faire du porte-



La coordination des Jeunes de Ensemble pour la République a entamé, le mercredi 25 octobre, une vaste campagne de sensibilisation et de mobilisation des masses derrière son Président Moïse Katumbi Chapwe. Un véritable défi inauguré à partir du Haut-Katanga où Jacky Ndala, coordonateur national, et Daniel Kisimba,



à - porte pour une sensibilisation plus affective et intime.

Au regard de l'accueil bénéficié et des réactions de tous, il est indéniable que le pari est à la portée des jeunes de En-

semble pour la République. La tâche, on le sait, est facilitée par l'aura de la personne de Moïse Katumbi dont le court passage aux fonctions publiques est ancré dans la conscience collective. Non seulement au Katanga où il fut gouverneur, mais sur l'ensemble du territoire national.

Union interparlementaire

La RDC boycotte la 145ème Assemblée prévue à Kigali au Rwanda

Les parlementaires de la RDC ne participeront pas à la 145ème Assemblée de l'Union interparlementaire (UIP) et à ses réunions connexes prévues du 11 au 15 octobre 2022 à Kigali au Rwanda, a-t-on appris mercredi, d'une source parlementaire.



parlementaire de la Francophonie (APF) qui s'était tenue du 5 au 9 juillet dernier à Kigali au Rwanda, à cause de l'agression rwandaise.

L'Assemblée de l'UIP est le seul forum parlementaire d'envergure mondiale. Ses réunions restent fidèles aux grands principes d'un forum multilatéral au service de la paix et de la démocratie représentative, visant à favoriser le dialogue parlementaire à l'échelle planétaire.

Les Assemblées de l'Union interparlementaire, précédemment des Conférences interparlementaires, sont organisées deux fois par an à Genève ou dans une autre ville du monde. Cette Organisation a été fondée lors d'une conférence qui s'est déroulée à Paris en 1889, rappelle-t-on.

ACP

Elections 2023

La CENI en mission de repérage des sites d'enrôlement des Congolais résidant à l'étranger

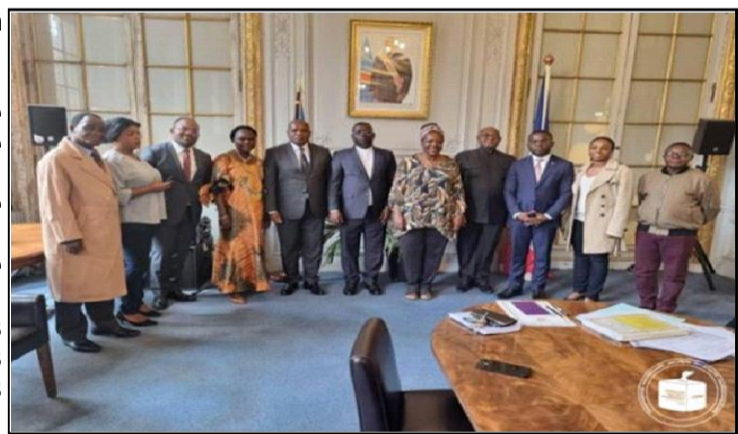
La Commission électorale nationale indépendante (CENI) a diligenté une mission dans quelques pays pour effectuer le repérage des sites d'enrôlement et d'identification des Congolais résidant à l'étranger, en vue de permettre à cette diaspora de participer activement au processus électoral en cours en RDC, a appris mercredi l'ACP de cette institution.

Ces équipes ont été déployées en France, en Belgique, en Afrique du Sud et aux USA.

Le premier vice-président de la CENI, Bienvenu Ilanga Lembow qui conduit une délégation à Paris, a été reçu par l'ambassadrice de la RDC en France, Isabelle Mathik Ruth Tshombe. Les deux personnalités ont échangé sur la révision du fichier électoral en prévision des élections de 2023.

Il a, à cet effet, organisé un cadre de concertation avec des congolais résidants en France sur des questions électorales.

Le deuxième vice-président de la CENI, Didi Manara Linga qui conduit la délégation de la centrale électorale à Bruxelles, a échangé avec



l'ambassadeur de la RDC dans ce pays, Christian Ndongala.

Ce dernier lui a exprimé son vœu de voir un grand nombre de la diaspora

congolaise de Belgique participer au processus électoral dont les scrutins sont prévus en 2023.

A la capitale du Royaume de Belgique, la délégation a formé trois commissions composées des experts de la CENI et de quelques diplomates pour analyser les conditions de faisabilité de l'enrôlement et l'identification des électeurs congolais.

Quant au rapporteur Patricia Nseyo Mulela, qui séjourne en République d'Afrique du Sud pour la même mission, a recueilli les avis de différents segments de la communauté en vue d'une bonne organisation de l'opération d'enrôlement et d'identification des congolais y résidant.

D'un autre côté, le questeur adjoint Sylvie Birembano qui se trouve à New York aux USA, a évoqué le même sujet avec le premier conseiller d'ambassade de la RDC aux USA, Yves Bashonga.

RDC-Zambie**Le trafic a repris à la frontière de Kasumbalesa**

trés au calme, pour voir la tension baisser d'un cran.

Entre-temps, une délégation dirigée par le vice-gouverneur du Haut-Katanga s'est rendue en Zambie et a pris langue avec les autorités de ces pays, conduites par le ministre de la Défense, pour trouver des solutions à ces problèmes.

A l'issue de la rencontre, il a été décidé de la reprise du trafic dès ce jeudi en accordant priorité aux camions en stationnement du côté zambien. A cela s'ajoute le renforcement des mesures de sécurité par les autorités congolaises. En outre, un numéro vert a été communiqué aux représentants des chauffeurs de la SADC à utiliser en cas de besoin une fois sur le sol congolais.

D'après les autorités congolaises, les deux Zambiens décédés sur le sol congolais l'ont été d'une mort naturelle.

On le sait, tout a commencé le 29 septembre, lorsqu'un chauffeur zambien a tué une personne dans un accident de circulation au niveau du pont Lualaba, à environ 300 km de Kasumbalesa, a expliqué à l'AFP Pierre Mwebu, membre de la société civile locale.

En représailles, des habitants de ce village congolais ont «brûlé vif» le chauffeur zambien, a-t-il ajouté, joint au téléphone depuis Lubumbashi, chef-lieu de la province congolaise minière du Haut-Katanga.

Depuis, les chauffeurs en provenance d'Afrique australe n'ont plus traversé la frontière avec leurs camions de transport de minerais, a dit M. Mwebu. «C'est une fermeture provisoire, les autorités des deux pays sont en discussion pour régler le problème d'insécurité des chauffeurs sur les routes congolaises», a déclaré à l'AFP un diplomate zambien qui n'a pas voulu être cité.

A environ 90 km de Lubumbashi, Kasumbalesa, vital pour la RDC, est le point de passage des camions qui exportent les minerais congolais (cuivre et cobalt) vers les ports de la Tanzanie et de l'Afrique du Sud.

Avec AFP

Selon un rapport de l'ONU**Propension des tortures, actes dégradants et impunité dans les zones de conflit**

Les Nations unies ont relevé plus de 3.000 cas de tortures et traitements dégradants en trois ans, d'avril 2019 à avril 2022, en République démocratique du Congo (RDC), commis neuf fois sur dix dans les zones de conflit où l'impunité est très répandue, selon un rapport diffusé mercredi. Publié par le Bureau conjoint des Nations unies aux Droits de l'homme en RDC (BCNUDH) et la Mission de l'ONU pour la stabilisation en RDC (Monusco), ce rapport fait état précisément d'au moins 3.126 cas de torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants ayant fait au moins 4.185 victimes (3.288 hommes, 630 femmes et 267 enfants) sur l'étendue du territoire (...), commis aussi bien par les membres des forces de défense et de sécurité que par les membres de groupes armés.

93% de ces cas «ont été documentés dans des zones touchées par des conflits armés», précise l'ONU dans un communiqué. Les régions particulièrement affectées par les conflits sont les provinces de l'Ituri, du Nord-Kivu et Sud-Kivu, dans l'est, en proie depuis près de trente ans aux violences de groupes armés. Sur le total des cas répertoriés, 492 étaient «des cas de violences sexuelles» commises sur 761 personnes (566 femmes, 191 enfants et quatre

hommes). Selon le rapport de l'ONU, les membres des forces de sécurité seraient responsables de 1.293 cas répertoriés, tandis que 1.833 sont attribués à des membres de groupes armés, ayant agi seuls ou qui, «dans certaines circonstances, ont soumis les victimes à des actes de torture en connivence avec des forces de sécurité».

Tous ces actes sont commis «dans un contexte de relative impunité», dans la mesure où peu de plaintes contre les auteurs présumés «sont déposées ou aboutissent». Selon l'ONU, cette situation «contribue à sous-estimer le problème et son ampleur». Pendant la période étudiée, «seuls deux officiers de l'armée, 12 officiers de la police nationale et 75 membres de groupes armés ont été reconnus coupables d'actes de torture».

Nada Al-Nashif, Haute commissaire aux droits de l'homme par intérim, «reconnait les efforts entrepris par le gouvernement de la RDC», ajoute le communiqué de l'ONU. Mais elle note qu'«il reste encore beaucoup à faire pour prévenir, éradiquer et engager des poursuites efficaces contre la torture dans le pays».

AFP/ouragan

Patrick Muyaya : " la loi sur l'accès à l'information sera adoptée ce vendredi au Conseil des ministres "

Le ministre de la Communication et médias, Patrick Muyaya a réitéré son implication pour l'aboutissement de la loi sur l'accès à l'information. Mercredi lors d'un atelier organisé à Kinshasa en marge de la journée internationale sur l'accès universel à l'information, il a annoncé d'ailleurs que « la loi sur l'accès à l'information sera adoptée ce vendredi au Conseil des ministres ». Un progrès notable pour le pays dans le secteur de la liberté d'informé.

« Notre présence se justifie par le fait qu'il fallait faire le point sur les progrès obtenus depuis la tenue des États généraux. Par exemple, la nouvelle loi sur l'accès à l'information sera adoptée en Conseil des ministres cette semaine. Ce qui nous permettra de commencer le débat au niveau parlementaire dès que les députés pourront l'aligner à l'ordre du jour », a révélé Patrick Muyaya. L'orateur a rassuré aux professionnels de médias mais aussi au porteur de la loi sur l'accès à l'information, le député Moïse Nyarugabo Muhizi Mugeyo que son gouvernement exerce un plaidoyer au niveau de l'Assemblée nationale pour que cette loi soit aussi avalisée et adoptée au niveau de la Chambre haute du Parlement. «Le plus grand travail sera au niveau de sa compréhension auprès de nos administrations», a martelé Patrick Muyaya.

Représentant le Premier ministre Jean-Michel Samal Lukonde, le ministre des



Médias a rappelé que le gouvernement congolais a déjà exprimé sa bonne volonté de changer globalement le secteur d'exercice de la liberté de la presse d'une part, et d'autre part, de l'accès à l'information. Pour l'orateur, cette disposition du gouvernement à l'endroit de la presse en RDC découle des travaux des États généraux de la communication, dirigés par le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi.

Pour Internews, principal partenaire dans le secteur de médias en RDC, représenté par son directeur pays, Karim Bénard Dende, son assistance technique et financier aux médias et plus particulièrement

au Collectif 24 se poursuivra afin de mener à bien ce plaidoyer pour l'applicabilité

de cette loi sur l'accès à l'information en RDC. Pour sa part, le nouvel ambassadeur de Suisse en RDC est revenu sur l'importance de la loi sur l'accès à l'information. D'après lui, elle favorise la promotion de responsabilité démocratique. Cette loi est une garantie de la bonne gouvernance. De son côté, l'ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique a réitéré son engagement à soutenir la démocratie et l'accès à l'information.

C'était aussi une occasion de faire le suivi des États généraux de la communication qui ont eu lieu en janvier de cette année en cours. Pour l'UNESCO, représenté par Augustin Bikale, l'information est capitale et joue un rôle important dans la société. « Tout le monde doit y avoir un accès égal et le pays doit adopter de dis-

positions constitutionnelles, réglementaires et politiques ». Le porteur de cette loi à l'Assemblée nationale, Moïse Nyarugabo s'est préoccupé du parcours de combattant que connaît cette loi sur l'accès à l'information pour son aboutissement au niveau du Parlement. « Cette loi existe depuis 2013. Elle a été présentée au Sénat, envoyée à l'Assemblée nationale pour examen. Il restait juste que la commission paritaire harmonise. En 2020, j'ai encore introduit la loi et en 2021, je l'ai encore rappelé », a ajouté Nyarugabo.

En effet le 28 septembre de chaque année, le monde célèbre la journée internationale de l'accès universel à l'information. Une journée consacrée par la résolution 74/5 du 15 octobre 2019 de l'Assemblée générale des Nations unies. Pour cette année, la cérémonie commémorative a été organisée par le Collectif 24. L'activité a été exceptionnellement reportée au 05 octobre au Fleuve Congo Hôtel pour des raisons protocolaires.

La journée à l'accès à l'information était axée sur les difficultés et les possibilités d'accès à l'information dans un monde numérique. A Kinshasa, le Collectif 24 ne cesse de mener son plaidoyer pour le vote de cette loi. Une loi qui va constituer une grande avancée pour la consolidation de la démocratie en RDC, mais aussi assurer l'éclosion de principes de la transparence.

Saint Hervé M'Buy/ouragan.cd

Fin premier semestre 2022

Le volume d'exportation s'est établi à 15,8 milliards USD

Au premier semestre de l'année 2022, la République Démocratique du Congo (RDC) a enregistré un volume des biens d'exportation d'une valeur de 15,8 milliards de dollars américains, renseignent les données statistiques publiées par la Banque centrale du Congo (BCC).

A en croire la même source, ce volume d'exportation s'était chiffré à 9,7 milliards à la même période de l'année 2021, soit un taux d'accroissement des exportations de 54,27%.

Signalons que ces chiffres de la Banque Centrale du Congo (BCC) ont été compilés à la Direction Générale des Douanes et Accises (DGDA), à l'Office Congolais de Contrôle (OCC) et au niveau de la Commission interministérielle d'harmonisation des statistiques minières et autres.



Quant au volume des importations, il est évalué à hauteur de 10,6 milliards USD à fin juin 2022 contre 8,4 milliards USD 2021, soit un taux de progression de l'ordre de 25,77%.

D'après la Banque Centrale du Congo (BCC), la RDC a réalisé, à fin juin 2022, un excédent de la balance commerciale de l'ordre de 4,4 milliards USD contre 1,2 milliards USD au cours de la même période en 2021. Ces deux indicateurs rapportés au PIB, cet excédent représente 6,9 % en 2022 contre 2,3 % en 2021.

La Banque Centrale du Congo justifie cette situation par l'accroissement de la valeur des exportations de la RDC, dans un contexte d'embellie des cours mondiaux des produits exportés par la RDC, entre autres le cuivre et le cobalt.

Mitterrand Masamuna/zoomeco

Pré-COP 27

Les pays de la CEAC en quête de financements additionnels

Les ministres en charge des questions du Climat des pays membres de la Communauté des Etats de l'Afrique Centrale (CEAC) ont résolu mercredi 5 octobre à Kinshasa, de créer des conditions favorables à la mobilisation pour les financements additionnels, adéquats et prévisibles nécessaires pour la protection et la gestion durable des forêts du Bassin du Congo.

Ils ont aussi décidé de mobiliser les efforts de la Communauté internationale à continuer à capitaliser les fonds de l'économie verte et du fonds bleu, pour suivre les efforts entrepris pour la fourniture des services météorologiques, hydrologiques et climatiques.

Ces résolutions présentées comme une position commune ont été rendues pu-



bliques lors de la clôture de la Pré-COP 27.

Outre ces résolutions, les participants invitent les Etats membres de la CEAC à parachever le processus d'élaboration de leurs plans nationaux d'adaptation chiffrés.

Honoré Tabuna, secrétaire général au

ministère de l'Environnement annonce que la RDC programme d'abriter la rencontre de deux groupes de la société civile : « La RDC est disposée d'abriter les organes exécutifs de ces deux organisations de la société civile à Yangambi pour le groupe de recherche sur l'évolution du climat en Afrique Centrale ».

Après cette réunion, les scientifiques et politiques se donnent rendez-vous en novembre prochain en Egypte pour la COP-27.

Transformation économique

La Banque mondiale et le ministère de l'EPME évaluent des projets en chantier

Le ministre d'Etat en charge de l'Entrepreneuriat, petites et moyennes entreprises (EPME), Eustache Muhanzi, et la délégation des membres de l'Association de développement (IDA) de la Banque mondiale, ont évalué mardi les projets de transformation économique, entrepreneuriat féminin et modernisation des petites et moyennes entreprises pour l'emploi et la croissance (TRANSFORME) et les projets d'appui au développement des micros, petites et moyennes entreprises (PADMPME), en vue de connaître leur état d'avancement, a appris l'ACP mercredi du ministère.

Cette évaluation a lieu mardi, au cours d'une audience que le ministre Eustache Muhanzi avait accordée à la délégation de l'IDA qui supervise ces projets en RDC dans son cabinet de travail à Lingwala.

Cette rencontre, souligne la source, s'inscrit dans la suite logique de la récente cérémonie des signatures des contrats des performances entre les coordonnateurs des unités de gestion et la Banque mondiale (BM).

Selon Eustache Muhanzi Mubembe, lesdits projets avancent bien et qu'il est question de mettre en place des mécanismes de suivi afin que les PME puissent bénéficier de l'assistance et de l'accompa-



gnement du pays, non seulement par les amorçages mais aussi par des subventions en partenariat avec le partenaire technique et financier qui est la Banque mondiale (Bm).

Il a fait savoir que le gouvernement congolais est plus que jamais déterminé de faire accélérer la mise en œuvre efficace et efficiente desdits projets de développement.

Le ministre d'Etat a promis, à cet effet, de tout mettre en œuvre pour obtenir la ratification de l'accord des dons et de l'accord des crédits par le Parlement, en vue de rencontrer les avis des aspirants entrepreneurs. Ceux-ci consistent à renforcer leurs capacités pour construire les entreprises porteuses d'emplois et de croissance.

ACP

Fiscalité

Plus de 40 entrepreneurs formés sur les aspects juridiques et fiscaux d'une entreprise

Plus de quarante entrepreneurs ont suivi du 4 au 5 octobre, dans la



commune de la Gombe, une dernière session de formation pour l'année 2022 au Centre d'actions pour le développement des entreprises en Afrique (CADEA), sur les aspects juridiques et fiscaux d'une entreprise coopérative et d'une entreprise individuelle (indépendante).

Le directeur de CADEA, Pascal Wendjo, a fait savoir que dans un environnement congolais d'affaires où tout fait et geste peut être sujet à de tracasseries d'ordre administratif, économique, financier, fiscal ou social, il est important de faire acquérir aux entrepreneurs des informations et des connaissances juridiques et fiscales pour les prévenir des tracasseries les plus courantes. Il s'agit également de les infor-

mer de nouvelles dispositions contenues dans la loi 22/030 du 8 septembre 2022 relative à la promotion de l'entrepreneuriat et startups.

Le formateur Thomas Tshibusu qui s'est attelé sur les aspects fiscaux, a insisté sur les avantages et les mesures incitatives qui sont dans la loi par rapport à l'entrepreneuriat et startups.

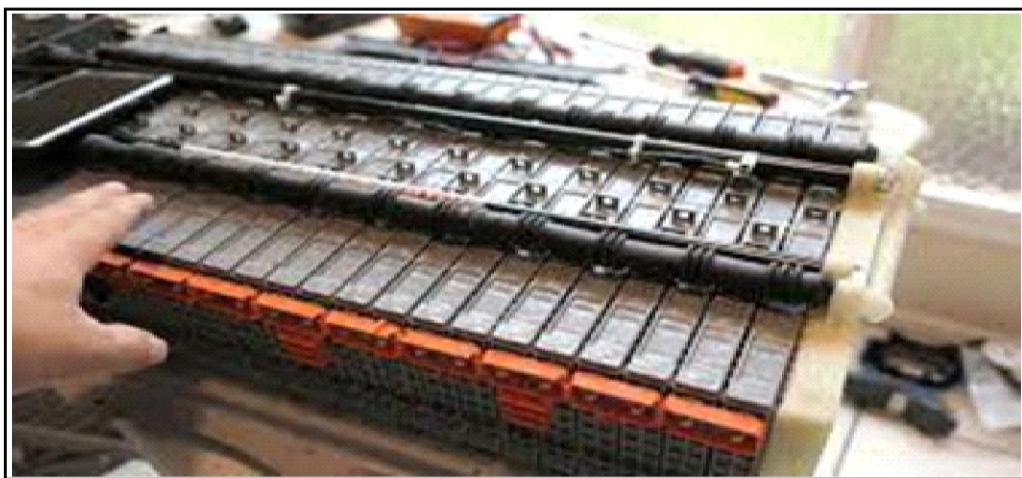
Les aspects fiscaux, a-t-il dit, sont d'une importance réelle d'autant plus que l'entrepreneuriat marche avec la fiscalité. Tout entrepreneur est obligé de payer les impôts et les taxes, soulignant que cette nouvelle loi était très attendue par les entrepreneurs qui n'attendent que les mesures d'application. Les aspects juridiques ont été débattus avec l'expert SholaDem.

Une délégation de la Fondation Hanns Seidel (FHS), constituée de Mme Angélique Echtermeyer et de M. Constantin Blaschke, a pris part à cette session, indique-t-on.

ACP

Union africaine

Le projet des batteries électriques de la RDC, au cœur du sommet sur l'industrialisation



Le projet panafricain de l'industrie des batteries électriques pour changer les économies des pays du continent noir que pilote la RDC, sera au cœur du sommet sur l'industrialisation et la diversification économique de l'Union africaine prévu du 20 au 25 novembre 2022 à Niamey, au Niger, a appris mercredi l'ACP du cabinet du ministère de l'Industrie.

Ce sommet sera axé sur le thème : « industrialiser l'Afrique: un engagement pour une industrialisation et une diversification économique inclusives et durables ».

La source qui cite le Professeur Jean- Marc Kilolo, économiste à la Commission économique pour l'Afrique (CEA) note, par ailleurs, que

le partage d'expériences par la RDC à Addis-Abeba en Éthiopie au 2ème forum africain sur l'exploitation minière a été salué par la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique-CEA, précise la source.

Le chargé de mission de l'agence des Zones Économiques spéciales (AZES), Auguy Bolanda, a de son côté, fait savoir qu'après ce forum africain, l'opérationnalisation de la Zone économique spéciale transfrontalière où sera installée la première usine de fabrication des précurseurs des batteries électriques, sera accélérée par le gouvernement congolais et la CEA avec ses différents partenaires techniques et financiers.

ACP

Nord-Kivu

Seuls 625 médecins du secteur public sur les 3000 reçoivent la prime de risque



logement qui doivent être intégrés dans la prise en charge des médecins en RDC, ... ».

Ce sont tous ces éléments que réclament les médecins.

« Mais quand on réclame, au lieu que le gouvernement réponde, la fois passée c'est la police qui a réprimé les médecins et qui a manifesté une barbarie vis-à-vis des médecins. Ce que nous condamnons fermement pour que ça ne se répète pas dans les jours à venir », s'est-il indigné.

« Il n'y a qu'un médecin sur 5 qui reçoit la prime de risque au Nord-Kivu, soit un total de 625 médecins sur près de 3000 que compte la province. Parmi ces 625, les 3/4 ne sont pas mécanisés, en termes clairs, ils ne reçoivent pas le salaire du gouvernement », a dénoncé ce mercredi 5 octobre Dr Robert Bia, secrétaire exécutif provincial du Syndicat national de médecins au Nord-Kivu.

Les médecins du Nord-Kivu ont remis ce même mercredi leur mémorandum au gouverneur de province afin que le gouvernement règle leur situation, comme décidé dans plusieurs actes signés au niveau du haut sommet de l'Etat.

Selon le Dr Robert Bia, le phénomène « médecin journalier » qui dure depuis des années doit prendre fin :

« Il y a des médecins qui travaillent une année, deux ans, 3 ans sans être reconnus par l'Etat. Nous voulons que ces médecins soient inscrits sur les listes de paie. A part ça, il y a d'autres engagements que le gouvernement a pris, entre autres le transport des médecins, le

Se trouvant dans une province en état de siège, les médecins du Nord-Kivu plaident pour leur sécurisation :

« Qu'il n'y ait pas de kidnapping des médecins qui doivent soigner la population et aussi, nous payons des assurances et tous les documents mais la tracasserie routière vis-à-vis des médecins, nous l'observons ici au Nord-Kivu. Nous voulons que l'autorité provinciale s'implique pour qu'on ne puisse pas nous tracasser lorsque nous allons au boulot pour soigner les malades », a ajouté Dr Robert Bia.

Les médecins demandent à l'autorité provinciale de finaliser la question des commissions d'affectation des médecins, car cela relève de sa compétence.

Le gouverneur de province a promis de faire parvenir les revendications des médecins au gouvernement central.

Le lieutenant-général Constant Ndima a promis de s'impliquer pour régler les problèmes relevant de son ressort.

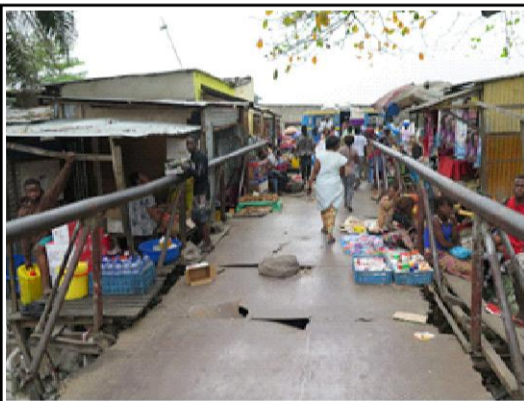
Kinshasa

Le pont-rail Kabasele sur le point de s'effondrer

Le pont-rail Kabasele, dans la commune de Barumbu à Kinshasa, menace de s'effondrer. Un amas de débris, des odeurs nauséabondes, les charpentes de fer rouillées, c'est dans cet état que se trouve le pont-rail Kabasele.

Pour Clément Pongo, assistant du bourgmestre de la commune de Barumbu, qui a inspecté les lieux, appelle les services concernés à prendre leurs responsabilités.

La voie ferrée qui compose le pont-rail Kabasele dans la commune de Barumbu a été inaugurée en 1932 et le pont en 1935.



Beni

Des ADF tuent 11 civils dans le groupement Banande-Kainama

Au moins onze civils ont été tués dans une nouvelle attaque attribuée aux rebelles ADF mardi 4 octobre dans la soirée à Vido, une localité du groupement Banande-Kainama, territoire de Beni (Nord-Kivu).

C'est autour de 17h30, heure locale, que ces assaillants ont attaqué le village Vido.

Selon Bienfait Baraka, membre de la société civile locale, outre les 11 civils tués, au moins vingt personnes manquent à l'appel.

Il note aussi que 20 maisons ont été incendiées par les rebelles ADF. Parmi les victimes, figure un pasteur de l'Eglise anglicane, rapporte la même source.

Une situation qui a provoqué un déplacement massif de la population vers des lieux supposés être sécurisés.

C'est grâce à l'intervention des soldats des opérations conjointes FARDC-UPDF que le dégât a été limité.

Les acteurs de la société civile du grou-



pement Banande-Kainama recommandent aux forces conjointes FARDC-UPDF de multiplier les patrouilles de combat dans la région, en vue de neutraliser l'ennemi.

Pour le moment, au centre de Kainama, toutes les activités socio-économiques restent paralysées.

Tous les efforts pour joindre le porte-parole des opérations conjointes FARDC-UPDF pour sa version de faits, n'ont pas abouti.

Sud-Kivu

Mwenga : 26 enfants quittent les groupes armés



Selon le rapport de la section protection de l'enfant, les victimes ont été recrutées entre janvier 2019 et avril 2022 dans plusieurs localités du territoire de Mwenga. Un recrutement pour protéger leur communauté contre les attaques des groupes armés Twigwaneho et Gumino.

A la suite de leur recrutement, ils ont été soumis à une formation militaire

de base avant d'être utilisés pour plusieurs activités notamment comme des combattants. A la suite de leur séparation, ils sont placés dans des familles d'accueil en attendant la réunification familiale.

Pour mettre fin au recrutement et à l'utilisation des enfants ainsi qu'aux autres violations graves, la MONUSCO section Protection de l'enfant Sud-Kivu a entamé des négociations. Les discussions visent à engager les leaders des groupes armés, par la signature d'une feuille de route, à libérer les enfants associés à ces groupes aussi à mettre un terme à toutes les violations graves.

Au cours d'une mission à Nyabibwe, dans le territoire de Kalehe, la Section Protection de l'Enfant a renforcé les capacités de 20 officiers et sous-officiers FARDC et un officier de l'ANR sur les droits et la protection des enfants dans les contextes de conflits armés.

Vingt-six enfants associés aux groupes armés ont été séparés dans le territoire de Mwenga, dans la province du Sud-Kivu.

Cette opération a été facilitée par la section Protection de l'enfant de la MONUSCO/Sud-Kivu et ses partenaires du 13 au 28 septembre 2022.

Et ce, dans le cadre de la campagne de sensibilisation menée par la MONUSCO dans sa section protection de l'enfant et ses partenaires auprès de divers groupes cibles.

Ces 26 enfants dont 5 filles âgées de 14 à 17 ans ont été séparés de la faction armée Mai-Mai Biloze Bishambuke. Un groupe qui est sous le commandement du général autoproclamé Jean-Pierre Mugengere à Mikenge, dans le territoire de Mwenga.

Sud-Kivu

La force conjointe EAC-FARDC détruit plusieurs barrières illégales à Uvira

Les forces de la Communauté de l'Afrique de l'Est (EAC), opérant conjointement avec les FARDC basées à Masango et Maheta, ont détruit plus de cinq barrières érigées illégalement par des groupes armés et certains soldats des FARDC dans les hauts plateaux du territoire d'Uvira, au Sud-Kivu. Ces barrières servaient pour tracasser les populations civiles, ont rapporté mercredi 5 octobre des sources coutumières.

Au cours d'une patrouille conjointe au village Ruheshe dimanche dernier, les forces conjointes ont enlevé une barrière illégale érigée par les éléments des FARDC du 330^e bataillon basés dans la zone. Cette barrière servait, selon des sources locales, à harceler les passants civils.

Trois éléments FARDC retrouvés à cette barrière ont été interpellés. De retour de cette région ce mercredi, le chef de groupement de Bijombo, AmisiTete, confirme que plusieurs autres barrières érigées par des miliciens et des bandits armés n'existent plus dans la zone sous contrôle des forces conjointes.

« Dans tous les hauts plateaux de la chefferie de Bafulliiru, où je me suis rendu, Maheta, Masango 1 et 2, et Rubuga, en tout cas toutes les communautés circulent librement. Toutes les barrières qui étaient érigées sur les chemins menant vers ces endroits-là ont été dégagées, notamment à Marimba, Rubarati, Kakuku, Maheta, Mikungubwe et Ruheshe. Les gens circulent librement. Même les porteurs d'armes illégaux ne sont plus visibles ».

Des rapports de la société civile locale font état de « la mort d'un bandit armé après avoir été torturé par les for-



Photo Radio Okapi

ces conjointes ». Ces dernières, selon la même source, l'ont surpris en train d'extorquer les piétons sur l'axe Maheta.

Démenti des FARDC

Réagissant à ce sujet, le porte-parole du secteur opérationnel Sokola 2 des FARDC au Sud-Kivu, lieutenant Marc Elongo, dit n'avoir pas eu connaissance d'un cas de violation des droits par ces forces conjointes. « Jusqu'à présent, personnellement, je n'ai pas encore des inquiétudes sur le terrain. Même les autorités politiques administratives et les chefs coutumiers peuvent vous le confirmer », a-t-il affirmé à Radio Okapi.

Ces forces conjointes s'approchent en ce moment de Bijombo. Les habitants du camp de déplacés internes de Bijombo craignent déjà une éventuelle confrontation entre les forces de l'EAC et des éleveurs des bétails porteurs d'armes, les Twirwaneho, dont la présence est signalée dans la région.

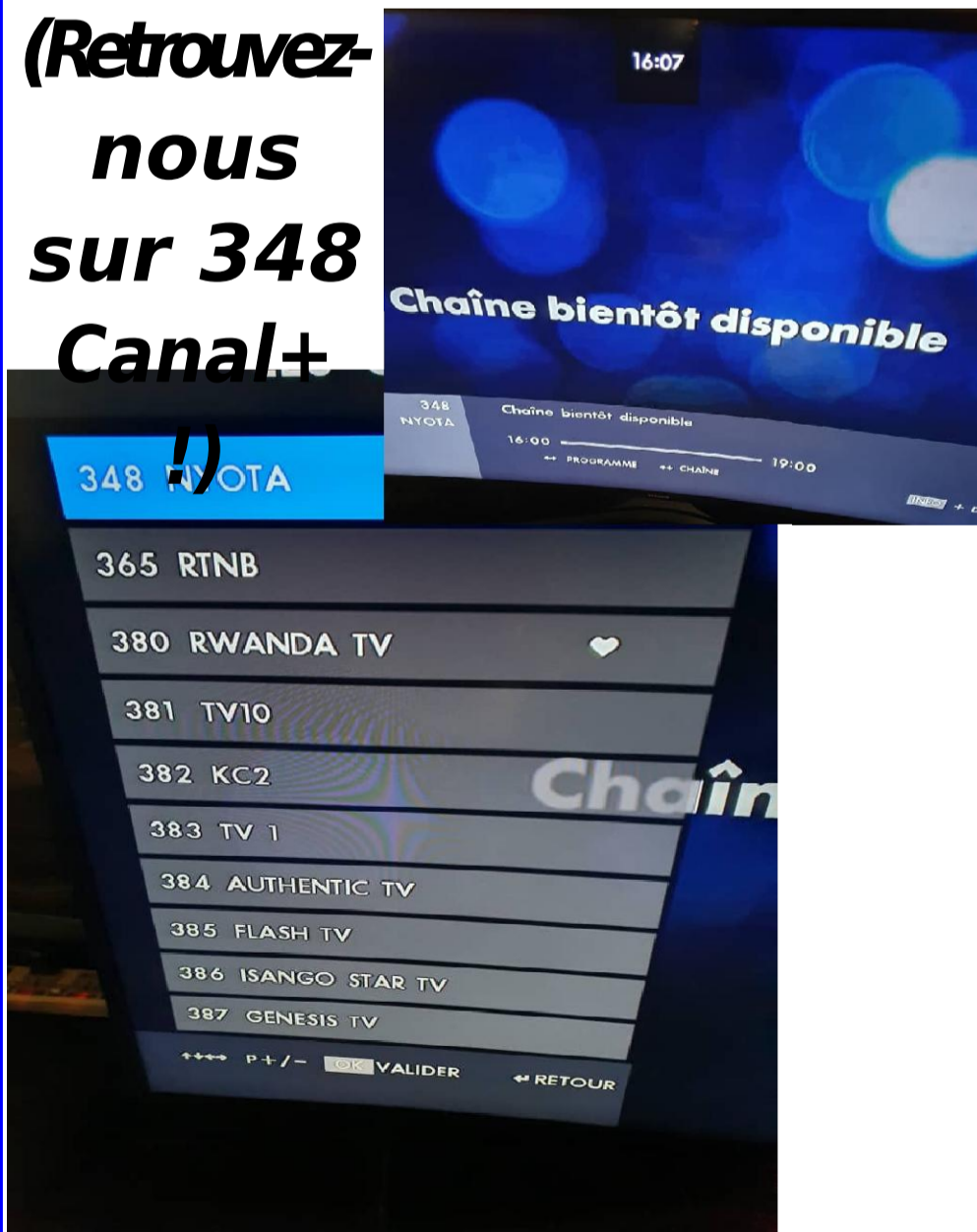
Pour ces déplacés, en cas d'une confrontation armée, ils ne pourront plus continuer à mener leurs activités champêtres régulières dans la zone agricole d'Ishenge, à 8 kilomètres au nord-est de Bijombo.

Arrêt sur image



Nyota TV sur Canal+

(Retrouvez-nous sur 348 Canal+)



Kwamouth, le remake de Beni?

Les témoignages qui nous viennent de Kwamouth, dans le Mai-Ndombe, ressemblent étrangement aux informations que nous recevions de Beni à partir d'octobre 2014 et qui m'avaient amené à mener des recherches dont l'aboutissement fut la publication de mes livres: « Les Massacres de Beni » et « Les Génocides des Congolais ».

A Beni, comme à Kwamouth, on se réveille avec des scènes de tueries d'une cruauté extrême sans aucune explication rationnelle. Une narration officielle se met en route pour attribuer ces tueries à des acteurs dont la culpabilité se révèle être improbable. Pourquoi les Teke et les Yaka se mettraient-ils aujourd'hui à s'entretuer avec une telle cruauté, alors qu'ils ont toujours vécu en paix depuis des lustres? A Beni, je m'étais posé la même question épistémologique: pourquoi les ADF, une rébellion ougandaise fossilisée depuis des années, se mettraient-ils tout d'un coup à massacrer la population locale avec une telle ferveur?

J'ai commencé à démêler le vrai du faux en analysant des mouvements migratoires en provenance du Rwanda et le mode opératoire des escadrons de la mort. A Beni, ces mouvements migratoires ont connu véritablement deux phases décisives. En 2009, en application de l'accord du 23 mars 2009 signé entre le pouvoir de Joseph Kabila et la milice rwandaise du CNDP, le Rwanda avait déversé des milliers de ses soldats dans l'Est du Congo où Kinshasa leur avait cédé presque toutes les lignes de front, du nord Katananga à l'Ituri en passant par le Sud-Kivu et le Nord-Kivu. Pendant quatre ans, les officiers de renseignement rwandais, brassés/mixés dans les FARDC, ont pris le temps d'explorer tous les recoins des campagnes de cette partie du Congo, de cerner les petits conflits locaux et de préparer des plans pour frapper les



points de fragilité le moment venu. La deuxième phase des vagues migratoires s'est opérée à partir de décembre 2013 après la déroute du M23 dont les éléments essayaient d'implanter des populations rwandaises chassées de la Tanzanie dans le Rutshuru. Les combattants du M23 et ces populations se sont retrouvés au Rwanda et en Ouganda d'où ils se sont mis à revenir en masse au Congo sous l'identité galvaudée de « Banyabwisha » ou « Hutu de Masisi ». Aidés par les officiers rwandais brassés/mixés dans les FARDC, en application de l'accord du 23 mars 2009, ces masses des Rwandais, dont des criminels que le Rwanda sortait de prison, se sont déversés dans les campagnes de Beni et en Ituri où leurs compatriotes, des officiers rwandais brassés dans les FARDC, avaient déjà identifié des espaces favorables pour leur installation. La suite, on la connaît.

Dès qu'ils étaient en nombre suffisant dans les FARDC et dans les campagnes de Beni-Ituri, ils ont lancé des attaques contre les autochtones qui, hibernés dans leur naïveté, n'avaient pas vu venir le péril derrière ces vagues migratoires et les politiques de brassages/mixages. Depuis, des familles entières sont exterminées à coups de machette, presque tous les jours, tandis que des dizaines de villages ont été vidés de leurs autochtones.

Pour revenir à l'affaire de Kwamouth, dans le Mai-Ndombe, difficile d'expliquer le rôle exact du Rwanda si on se limite aux seuls témoignages des survivants des tueries qui décrivent pourtant assez clairement le profil des escadrons de la mort. Si à Beni, les forces rwandaises et les vagues des migrants étaient visibles, au Mai-Ndombe, à plus de mille kilomètres de Beni, on peine à croire que le Rwanda puisse avoir la capacité de frapper le Congo aussi durement. Pourtant, ceux qui suivent l'histoire du Congo depuis l'AFDL savent que tous les espaces névralgiques de la RDC, durant les 18 ans de la présidence de Joseph Kabila, étaient sous contrôle des services de renseignement rwandais. De très nombreux témoignages faisaient état des arrivées massives des avions bondés en provenance du Rwanda, qui après avoir déposé des centaines de leurs occupants, repartaient à Kigali sans que personne à Kinshasa sache où se dirigeaient ces personnes. Plusieurs sources m'ont appris que la plupart de ces nouveaux arrivants se dirigeaient vers le Kongo Central et le Bandundu. Si je comprenais que le Rwanda renvoie ses forces au Kongo Central où la déroute de Kitona face à l'armée angolaise en 1998 devait le hanter, l'implantation dans le Bandundu me laissait sans hypothèse qui tienne la route. Ces rotations d'avions se sont

accélérées après l'arrivée de Félix Tshisekedi et l'ouverture du ciel de la RDC à la compagnie « RWANDAIR ». Les avions rwandais atterrirent à Kinshasa pleins et repartaient à Kigali presque vides. Un jour, un officier rwandais s'est vanté dans une vidéo affirmant que grâce à « RWANDAIR », les forces rwandaises ne sont plus obligées de parcourir de longues distances pour atteindre leurs cibles. Ils décollent, frappent et repartent au Rwanda pour danser en célébrant la réussite de leur opération. Bien avant ces rotations d'avions, il y eut l'affaire d'une arrivée surprise des bouviers rwandais avec des troupeaux de zébus (vaches à longues cornes) dans le Bandundu au grand étonnement des populations locales. C'était en janvier 2018, alors que Joseph Kabila sentait la fin de son règne. A l'époque, j'avais publié un message indiquant que le Bandundu, seule région épargnée par les massacres, va devenir le théâtre des massacres comme le reste de la RDC.

J'ai longtemps souhaité me tromper dans mes projections et cru que l'affaire de Yumbi n'était qu'un incident isolé. Je crains que mes craintes soient en train de se réaliser. De plus, avec l'acquisition par le Rwanda d'un vaste domaine à Maloukou, de l'autre côté du fleuve, au Congo-Brazza, et l'emprise militaire du Rwanda sur le président centrafricain Touadera, les Congolais doivent sérieusement s'inquiéter pour la sécurité de leur pays. En particulier au vu de la faible capacité des dirigeants de la RDC à décrypter les périls sécuritaires sur un temps long, mais surtout au vu de l'inavouable tropisme pro-Kagame de l'écrasante majorité des politiciens congolais, par fidélité à leur passé dans les mouvements armés partis du Rwanda depuis l'AFDL/1996, et à qui ils doivent leurs confortables carrières politiques à Kinshasa.

**Nicaise Kibel Bel Oka
in Les Coulisses**

Burkina Faso**Le capitaine Ibrahim Traoré devient officiellement président**

La Constitution, suspendue après le putsch, a été rétablie et "s'applique à l'exception de ses dispositions contraires" à l'Acte fondamental.



Le capitaine Ibrahim Traoré, auteur d'un putsch vendredi au Burkina Faso qui a vécu deux coups d'Etat en huit mois, a officiellement été désigné mercredi président du Burkina Faso dans l'attente de la désignation d'un président de transition par des «Assises nationales».

«Le président du Mouvement patriotique pour la sauvegarde et la restauration (MPSR) assure les fonctions de chef de l'Etat, chef suprême des forces armées nationales», indique une déclaration intitulée Acte fondamental, qui complète la Constitution du Burkina, «en attendant l'adoption d'une charte de la transition».

Cette déclaration a été lue par le capitaine Kiswendida Farouk Azaria Sorgho, porte-parole du MPSR, la junte au pouvoir, lors d'une émission spéciale à la télévision nationale.

Le capitaine Traoré a assuré lundi sur un média français qu'il ne ferait qu'expédier «les affaires courantes» jusqu'à la désignation d'un nouveau président de transition civil ou militaire par des «Assises nationales» rassemblant les forces politiques, sociales et de la société civile, qui devront se réunir «bien avant la fin de l'année», selon lui.

Il a renversé vendredi le lieutenant-colonel Paul-Henri Sandaogo Damiba, lui-même arrivé par la force au pouvoir en janvier 2022 en renversement le président élu Roch Marc Christian Kaboré.

L'Acte adopté mercredi précise qu'en «attendant la mise en place des organes de la transition», le MPSR «est garant de l'indépendance nationale, de l'intégrité du territoire, de la permanence et de la continuité de l'Etat, du respect des traités et accords internationaux auxquels le Burkina Faso est partie».

La Constitution, suspendue après le

putsch de vendredi, a été rétablie et «s'applique à l'exception de ses dispositions contraires» à l'Acte fondamental.

Promesse d'élections en 2024

Ibrahim Traoré, 34 ans, devient le plus jeune chef d'Etat au monde, devant le Chilien Gabriel Boric, 36 ans.

Il prend la tête d'un Etat meurtri par la guerre depuis 2015, et a en partie justifié son coup de force en reprochant à son prédécesseur Damiba «la dégradation continue de la situation sécuritaire».

Les attaques régulières de groupes armés affiliés à Al-Qaïda et au groupe Etat islamique (EI) ont fait des milliers de morts et provoqué le déplacement de quelque deux millions de personnes.

Une majorité du territoire échappe au contrôle de l'Etat, notamment du côté des frontières avec le Mali et le Niger.

Ibrahim Traoré a reçu mardi une délégation de la Communauté des Etats d'Afrique de l'ouest (Cédéao), venue évaluer la situation quelques jours après le putsch. Elle est repartie «confiante», selon l'ancien président nigérien Mahamadou Issoufou, membre de la délégation et médiateur de la Cédéao pour le Burkina.

M. Issoufou a jugé que le Faso avait été «au bord du gouffre» après un week-end de troubles et d'incertitude quant à l'acceptation du putsch par le lieutenant-colonel Damiba, qui s'est d'abord opposé à sa destitution avant de finalement démissionner et quitter le pays dimanche.

Des manifestations contre la France et pour un renforcement de la coopération militaire avec la Russie, dont l'influence ne cesse de croître dans plusieurs pays d'Afrique francophone dont le Mali voisin, se sont également tenues durant le week-end.

Des bâtiments représentant les intérêts de la France, dont l'ambassade à Ouagadougou, ont été pris à partie par les manifestants.

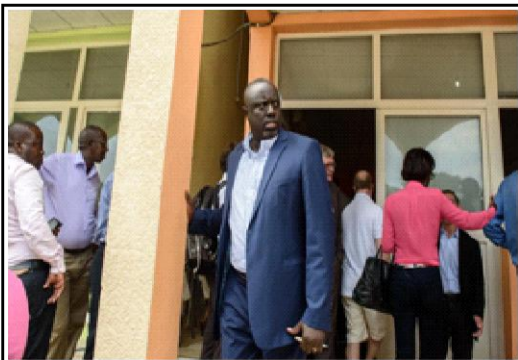
Le capitaine Traoré, à l'issue de la rencontre avec la Cédéao mardi soir, avait assuré que Ouagadougou continuerait à respecter ses engagements pris sous M. Damiba vis-à-vis de la Cédéao, en particulier sur l'organisation d'élections et un retour de civils au pouvoir au plus tard en juillet 2024.

Rwanda**Trois journalistes de Iwacu TV acquittés après quatre ans sous les barreaux**

Au Rwanda, trois journalistes de la web TV Iwacu TV ont été acquittés mercredi 5 octobre après quatre années de détention. Les trois journalistes Damascene Mutuyimana, Shadrack Niyonsenga et Jean Baptiste Nshimiya avaient été arrêtés en octobre 2018 et poursuivis pour "incitation à l'insurrection" et "diffusion de fausses informations".

Mercredi, un tribunal les a acquittés à Kigali, affirmant que les procureurs n'avaient pas apporté suffisamment de preuves à charge. Grande émotion et soulagement pour Muthoki Mumo représentante pour l'Afrique subsaharienne du Comité pour la Protection des Journalistes : «C'est une très très bonne nouvelle, car ces quatre dernières années, c'était dur de garder espoir. Ces journalistes ont été arrêtés il y a quasiment quatre ans et pendant longtemps, ils étaient dans les limbes, en détention en attendant leur procès avec des reports sans fin, des changements dans les accusations. Et le procès n'a commencé que l'an dernier et à la fin, le procureur a requis 22 années de prison ! Donc cette nouvelle de leur acquittement est une excellente nouvelle ! »

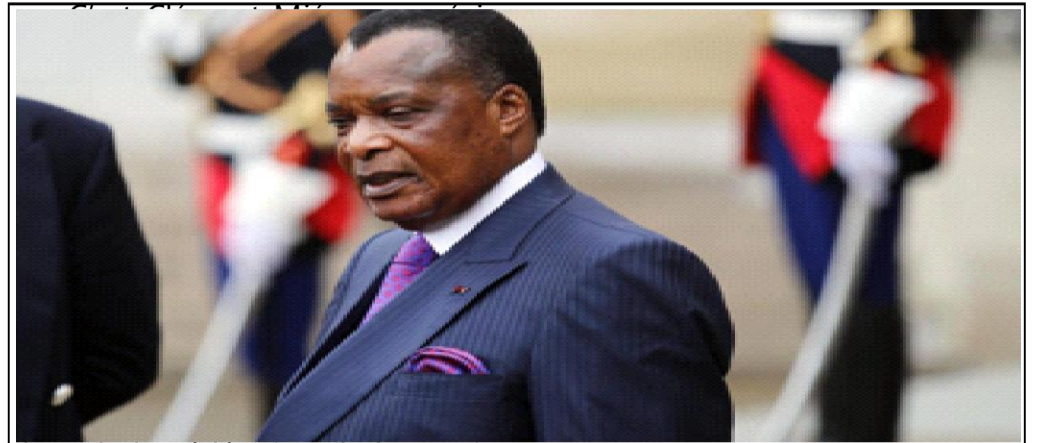
Elle rappelle toutefois la situation au Rwanda où plusieurs journalistes sont toujours incarcérés : «Un tel dénouement donne de l'espoir forcément, mais en même temps, cet espoir est forcément tempéré.



Nous comptons encore au moins quatre journalistes - dont trois youtubeurs - toujours derrière les barreaux au Rwanda. L'un d'eux purge une peine de sept ans de prison. Un autre aurait été torturé, frappé en détention. Donc, il y a de l'espoir, mais il est impossible d'occulter le contexte qui continue d'être difficile pour les journalistes au Rwanda. Et nous n'oublions pas ceux qui sont encore en prison. »

Congo-Brazzaville**L'opposition se plaint de la déliquescence de l'Etat auprès du président Sassou**

La Fédération de l'opposition congolaise (FOC) a dévoilé lors d'une conférence de presse mercredi 5 octobre une lettre ouverte envoyée au président Denis Sassou Nguesso qui cumule 38 ans au pouvoir. Elle déplore la déliquescence de l'Etat, la dégradation de la situation socio-économique, des élections "arrangées" et des arrestations des leaders politiques orchestrées pour conserver le pouvoir.



Clément Miérassa, président de la Fédération de l'opposition, qui s'est chargé de lire le contenu de la missive d'une vingtaine de pages.

« Nous la faisons (cette lettre) parce que nous avons constaté que le Congo va très mal. Les Congolais souffrent. Et, pendant qu'ils souffrent, ils découvrent qu'il y a des valises contenant des milliards de FCFA qui traversent des frontières. C'est comme si on se moquait de la souffrance des Congolais », dénonce-t-il.

Clément Miérassa fait allusion à la récente saisie à la frontière congolo-gabonaise d'une somme près de 1,2 milliard de FCFA transportée par l'opposant gabonais Guy Zouba Ndama.

« Le pays va mal »

Clément Miérassa pose les

Libye**L'envoyé spécial de l'ONU attendu à Tripoli**

Le nouveau représentant spécial du secrétaire général des Nations unies pour la Libye, le sénégalais Abdulaye Bathily, a pris officiellement ses fonctions le 29 septembre dernier selon un communiqué de l'ONU. Il a inauguré sa mission en visitant la délégation libyenne à New-York.

Tripoli était réticente à sa nomination avant de saluer le premier envoyé africain sur ce dossier. Bathily a également entamé une série de réunions avec des hauts responsables onusiens et des représentants des Etats membres impliqués en Libye. Il est désormais attendu à Tripoli ; comme ses prédécesseurs, sa mission s'annonce difficile et très sensible.

L'arrivée de l'envoyé spécial Abdulaye Bathily à Tripoli s'annonce compliquée et délicate. Son poste était resté vacant pendant plus de dix-huit mois après la démission de Jan Kobis, faute d'entente au Conseil de sécurité sur un nouveau candidat. En attendant, la situation en Libye s'est dégradée à tous les niveaux, sécuritaire et politique. Le processus politique, initié en 2020 à Berlin, semble déjà loin et il n'y a plus de feuille de route. Les élections prévues en décembre 2021 n'ont pas eu lieu.

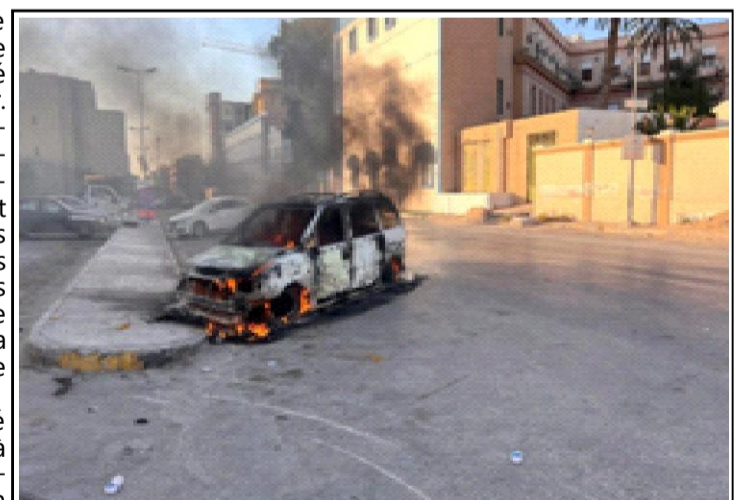
Espoir perdu

À leur place, deux gouvernements se sont installés, accentuant les divisions. Quant aux affrontements entre milices, ils

grandes lignes de la lettre : « Nous envoyons cette lettre au président pour lui dire que le pays va mal, il est en crise : vos gouvernements successifs n'ont pas apporté de solutions pour une sortie de crise. De grâce, nous vous interpellons, allons à un dialogue national inclusif. On ne peut pas continuer comme ça. Nous sommes dans une situation extrêmement grave. Et l'Etat n'existe pratiquement plus », détaille-t-il.

Clément Miérassa souhaite et que « toutes les intelligences du pays s'engagent vers ce dialogue ».

Les services de la présidence qui ont accusé réception de la lettre ouverte de l'opposition, avant qu'elle ne soit dévoilée à la presse, n'ont pas encore réagi.



sont de plus en plus fréquents, et ce sont les civils qui paient toujours le plus lourd tribut. Depuis l'échec de l'organisation des élections générales en décembre dernier, la situation a connu un retour à la case départ et les libyens ont perdu espoir.

Recommencer à zéro

Abdulaye Bathily, cet éminent diplomate, doit donc tout recommencer à zéro. Les parties au pouvoir campent chacune sur leur position et la situation stagne. Pour marquer sa différence avec son prédécesseur, la Manul a annoncé que Bathily travaillera désormais à partir de Tripoli.

Le 11 octobre

La Journée internationale de la jeune fille sera célébrée en RDC



La Fondation « EMISAKI » annonce la tenue, samedi prochain au siège de cette structure, dans la commune de Ngaliema, d'une conférence sur les violences faites à la femme, en prélude de la célébration de la journée internationale de la jeune fille le 11 octobre prochain. « L'égalité aujourd'hui pour un avenir durable » et « L'autonomisation des femmes et filles dans le contexte de lutte contre le changement climatique et la réduction des risques des catastrophes » sont respectivement les thèmes international et national retenus pour cette édition 2022.

Pour les organisateurs de la conférence, en rapport avec la définition de la violence, celle-ci peut être com-

prise comme étant en général tout acte commis sur une autre personne causant des dommages physiques, moraux ou psychologiques.

En d'autres termes, elle peut se définir comme tout acte brutalement posé contre une femme pour l'endommager moralement, psychologiquement et physiquement.

La violence peut être qualifiée de discrimination soit de violation des droits de la femme, selon le rapport de plusieurs organisations de défense des droits de l'homme dans le sens où celle-ci peut se manifester entre autres, par le harcèlement sexuel, le viol conjugal et non conjugal. Mais aussi, par la privation de la scolarisation de la jeune fille au détriment des garçons et à l'excès des travaux domestiques.

Qualité de l'enseignement

Appel au recyclage des enseignants de la RDC



Le président de l'intersyndicale nationale de l'Enseignement primaire, secondaire et technique (EPST), Godefroid Matondo Nzuzi, a exprimé le vœu de voir le gouvernement organiser des sessions de formation et de recyclage des enseignants en vue de favoriser l'amélioration qualitative de l'enseignement en RDC.

Il l'a dit mercredi, dans un entretien avec l'ACP, à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de l'enseignant, sous le thème « la transformation de l'éducation commence par les enseignants ».

Il est souhaitable, a-t-il indiqué, que l'enseignant soit formé et recyclé pour se conformer à sa fonction d'éducateur. « Cependant, le manque d'une politique pouvant le mettre dans de bonnes conditions dégrade la qualité de la formation », a déploré Godefroid Matondo Nzuzi qui estime que la prise en charge des professionnels de la craie blanche par le gouvernement congolais devrait leur per-

mettre de transmettre un enseignement de bonne qualité aux apprenants.

Ce dernier pense aussi que le métier d'enseignant est destiné aux personnes passionnées par l'éducation et transformation de l'homme. Ce qui implique l'usage d'une bonne moralité dans l'exercice de cette profession. « Cette profession est d'abord une vocation, cependant certains enseignants en ont fait un chômage déguisé par manque d'un travail plus décent », a-t-il soutenu avant de manifester son regret de voir cette profession être prise à bas de l'échelle alors que la transformation de l'homme passe d'abord par l'enseignant.

M. Matondo en a appelé à la vigilance et la responsabilité de l'autorité de tutelle voir du législateur, pour protéger ce métier des professionnels accidentels, et aux enseignants à la prise de conscience pour valoriser le métier.

ACP

Plaidoyer pour un appui financier en faveur des réfugiés en RDC

Le secrétaire permanent de la Commission nationale pour les réfugiés (CNR), Eric Mukandila Malu et la représentante du



Haut-commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR), Angèle Dikongue, ont sollicité, mercredi, au cours d'une conférence de presse à Kinshasa, l'appui financier et logistique de la communauté internationale en faveur des réfugiés et des déplacés internes en RDC.

Mme Angèle Dikongue a interpellé la conscience des partenaires internationaux s'intéresser de près à la situation difficile que traversent les réfugiés en République démocratique du Congo, avant d'appeler d'autres agences de l'ONU ainsi que les bailleurs des fonds à mutualiser leurs ressources pour en faire une œuvre

utile dans la recherche des solutions durables au bénéfice de nos besoins. « Nous avons plus de 520 mille réfu-

giés qui viennent de la République centrafricaine, du Sud Soudan, du Rwanda et du Burundi. Et, nous avons également plus de 5 millions des déplacés internes en RDC », a-t-elle révélé.

En dehors de la situation sus évoquée, elle a fait mention d'environ 1 millions des congolais qui ont cherché et trouvé asile dans les pays voisins de la RDC. L'UNHCR est à pied d'œuvre pour assister les réfugiés congolais qui veulent revenir dans leur pays, note-t-on

Traite des personnes

Les acteurs de l'administration publique formés en collecte des données

L'Agence pour la prévention et la lutte contre la traite des personnes (APLTP), une structure de la Présidence de la République, a organisé, mardi dernier à Kinshasa, un atelier de renforcement des capacités en collecte des données sur la traite des personnes.

La coordinatrice de l'APLTP, Cécile Meta, a expliqué que ce forum a pour but de créer un espace de collaboration entre ces acteurs qui sont impliqués différemment sur terrain dans la lutte contre la traite des personnes.

« Ces travaux vont nous permettre de mettre en place un mécanisme de collaboration entre les acteurs de première ligne. Ce mécanisme va leur permettre d'échanger les informations qui facilitent la prise en charge globale des victimes de la traite », a-t-elle dit, avant d'expliquer les différents efforts fournis par la RDC depuis 2019 par sa structure de lutte contre la traite des personnes.

Le conseiller technique de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM-RDC), Ely Thelot a, pour sa part, expliqué que les données collectées sur terrain renseignent des progrès enregistrés par l'État congolais et constituent des indicateurs de lutte contre la traite des personnes.

Il a rappelé par ailleurs que pendant les deux dernières années, l'OIM a formé plusieurs acteurs clés dans différentes provinces pour une meilleure prise en charge des victimes.

Il a, en outre, souligné que ces acteurs formés maîtrisent bien les outils de collecte des données, pour mieux renseigner les progrès enregis-

trés dans le cadre de la lutte contre les victimes de la traite des personnes.

« Ces données sont importantes pour produire des rapports désagrégés qui permettent aux partenaires internationaux d'avoir des sources fiables des progrès réalisés dans la lutte contre la traite des personnes », a-t-il dit.

Venus de plusieurs provinces, les participants à ce forum, une cinquantaine, sont des acteurs de l'adminis-



tration publique, notamment.

Signalons que ce forum a connu la participation d'une cinquantaine d'acteurs venus de divers milieux professionnels, notamment la chaîne judiciaire et les assistants sociaux, des organisations non gouvernementales et des partenaires de la coopération internationale.

Cet atelier a bénéficié, rappelle-t-on, du soutien financier de l'Agence américaine de coopération internationale (USAID) et de l'accompagnement technique de l'organisation internationale pour les migrations (OIM).

ACP

Classement FIFA

La RDC statique à tous les niveaux



La Fédération Internationale de Football Association a mis à jour son classement mensuel des sélections. Marqué par une trêve internationale, le classement du mois de septembre n'a accordé aucun dynamisme à RDC, restée statistique.

Toujours à l'écart du top 10 africain, la RDC s'est accrochée à

la 14e place sur l'échiquier continental qui reste dominé par le trio Sénégal, Maroc, Tunisie. Et au niveau mondial, la sélection RD congolaise reste également à la 73e place. Le Brésil, la Belgique et l'Argentine sont sur le toit du classement mondial.

Ci-dessous le top 20 Africain

CAF/LDC

Malgré le report du match, VClub reste à Cotonou

« On ne rentre pas, nous allons prolonger notre séjour » ainsi a décidé l'AS VClub. Le club congolais érige son quartier général à Cotonou, au Bénin après le report de son match aller des 16e de finale de la Ligue des Champions de la CAF face au Rail Club de Kadiogo du Burkinafaso.

L'équipe vert et noir de Kinshasa qui est arrivée au Bénin le samedi 01 Octobre dernier a voulu prolonger son séjour sur place pour ne pas perturber sa préparation en perdant quelques jours des séances d'entraînement.

« Au lieu que RCK prenne en charge les titres de voyage et les frais de séjour pour notre délégation de 38 personnes, il ne prendra que les frais de notre séjour au Bénin à partir du 09 octobre 2022, date qui a été fixée pour notre retour et ce, jusqu'à 24 heures après le match, puisque nous devons rentrer le 17 octobre 2022. » peut-on lire dans cette correspondance du club congolais, envoyée à la CAF

Ces frais comprendront le



logement à l'hôtel, la restauration, la location d'un bus et d'une voiture pour ses déplacements sur place sans oublier la location du terrain d'entraînement et les divers (eau, fruits, médicaments...) dont le montant total va être communiqué au club burkinabé ultérieurement.

Pour rappel, le match RCK vs VClub prévu le 08 Octobre, a été reporté par la CAF sur demande du Club Burkinabé au regard de la situation socio politi-

2e tour de la CAF C2

DCMP : 16 joueurs convoqués pour défier Saint Michel



Éliminé au tour de cadage la saison dernière, DCMP compte bien réaliser un bon parcours cette saison avec l'objectif d'aller au dernier carré. 16 joueurs sont convoqués

par le staff technique pour entamer leur aventure africaine ce dimanche 09 octobre au stade national Sports Complex Pitch contre la formation de Saint Michel de Seychelles.

1. Sénégal (18e au niveau mondial)
2. Maroc (22e)
3. Tunisie (30e)
4. Nigeria (32e)
5. Algérie (37e)
6. Égypte (39e)
7. Cameroun (43e)
8. Mali (46e)
9. Côte d'Ivoire (48e)
10. Burkina Faso (54e)
11. Ghana (61e)
12. Afrique du Sud (67e)
13. Cap-Vert (71e)
14. **RD Congo (73e)**
15. Gabon (81e)
16. Guinée (83e)
17. Zambie (88e)
18. Ouganda (89e)
19. Bénin (91e)
20. Guinée Equatoriale (98e)

Lors de la dernière trêve, les hommes de Sébastien Desabre ont livré deux rencontres amicales ; une défaite d'entame devant le Burkina Faso (0-1) et un large succès sur la Sierra-Leone (3-0).

Germain Ngoy/
footrdc.com

TP Mazembe, KINZUMBI : Le dernier épisode



Après une saga qui aura duré plus de deux mois, le divorce n'a pas été consommé entre le TP Mazembe et son attaquant Philippe Kinzumbi. Ce jeudi après-midi, après un entretien avec le Manager du club noir et blanc, Kinzumbi vient d'annoncer son retour à Lubumbashi et sa reprise de service au sein du Team cher à Moïse KATUMBI, le Chairman. Avare de déclarations, le manager Frédéric Kitengie qui venait de recevoir le joueur dans sa résidence de Kinshasa nous a néanmoins livré quelques informations. Philippe Kinzumbi est

venu demander pardon au club et s'excuser de tous les préjudices causés par son comportement. Le manager a aussitôt appelé le Président Moïse Katumbi qui, comme d'habitude et tenant compte de sa grandeur d'âme, a élargi l'enfant prodigue. Kinzumbi prend son avion ce vendredi après-midi pour Lubumbashi afin de poursuivre ses trois années encore à son contrat avec le TPM. Il sera soumis à d'intenses exercices sous la supervision du coach Isaac KASONGO Ngandu.

Boxe

18 juges arbitres congolais auréolés par l'AIBA

Le président de la Fédération congolaise de boxe (FCB), le général Ferdinand Ilunga Luyoyo s'est dit satisfait de la reconnaissance de mérite aux 18 juges arbitres congolais de boxe par l'Association internationale de boxe amateur (AIBA) en décernant une étoile de cette instance suprême de boxe à chacun d'eux.

Le président Ferdinand Ilunga qui a lu, mardi, la copie du document dans lequel l'AIBA reconnaît le travail apprécié abattu par ces juges arbitres, a souligné que, par cette distinction, les juges arbitres de la RDC de noble art sont autorisés d'arbitrer les compétitions internationales de haut niveau.

« Le Fédération congolaise de Boxe a atteint son objectif de qu'elle a permis à ce que des Congolais puissent être reconnus parmi les meilleurs juges arbitres de cette discipline sportive », a-t-il fait savoir souhaitant par la même occasion, une heureuse carrière à ces juges arbitres de la RDC qui devront tout faire pour défendre le pays à travers le monde

Voici par ailleurs la liste de 18

récipiendaires à qui, l'on a décerné les étoiles : Dave Ebabo Mondonga 1-Star ; Marcel Ilunga Babi 1-Star ; Renato Kayembe Mukendi 1-Star ; Bao babi Ilunga Wa Ilunga 1-Star ; Baudouin Kabwita Tshimwanga 1-Star ; Jean Sam Kayembe Njilabula 1-Star ; Valery Kayumba Kyalwe 1-Star ; Papy Kibandja Minene 1-Star ; Neuvile Nkumu Nduungunu 1-Star ; Toussaint Lofanga Lopoli 1-Star ; Jean Pierre Mabela 1-Star ; Jean Manzanga Makasu 1-Star ; Roger Mputu Kabeya 1-Star ; Taylor Munung Rumb 1-Star ; Karamba Musemvula Mukuba 1-Star ; Papy Ndumbi. 1-Star ; Benjamin Tshonga Kambendja 1-Star ; Eutiche Wanzungasa Ngudiangani 1-Star.

Pour rappel, l'Association internationale de Boxe Amateur (AIBA) est l'instance gérant de la boxe anglaise amateur au niveau international.

Elle organise notamment tous les deux ans les championnats du monde de boxe amateur ainsi que l'épreuve de boxe aux Jeux olympiques.

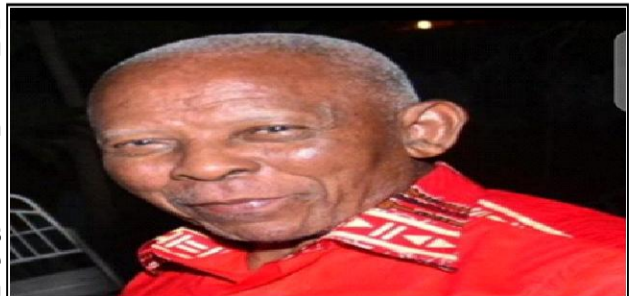
ACP

Daring Faucon

Décès à Kinshasa de l'ancien joueur Gabriel Nsay

L'ancien joueur du Daring Faucon, Gabriel Nsay Lokonga est décédé, lundi, à Kinshasa à 6h00, des suites d'une crise cardiaque, a appris le même jour, l'ACP d'une source proche de la famille éplorée.

Feu Gaby Nsay Lokonga, est né le 10 mars 1938, à Lobā Mili, dans le grand Bandundu. Jeune frère du défunt premier commissaire d'Etat, André Boboloko Lokonga, Gaby Nsay Lokonga a été dans la décennie 60, joueur du Daring Faucon de Kinshasa, l'actuel DC Motema Pembe, avant de devenir plus tard, président du club vert et blanc de la capitale. Il fut aussi, en son temps, président du Cercle hippique de



Lubumbashi.

Sur le plan professionnel, il a été Directeur général de la Société brassicole de Bandundu (SOBRABAND) et ancien Directeur régional de la société Afrique Auto Zaïre. Le défunt laisse une nombreuse famille de 13 enfants.

Le deuil se tient sur l'avenue Biboanga N°5284, au quartier Kasa-Vubu, dans la commune de Bandalungwa.

Désiré Rex Owamba/
CONGOPROFOND.NET

Absence de consensus

Le coup de gueule de Nangaa

On peut l'aimer ou le détester, l'ancien président de la Ceni a dit des vérités dans sa dernière sortie publique. Dans une tribune intitulée « Elections 2023 : le bon et le mauvais pas au regard de l'expérience », Corneille Nangaa, fort de son expérience, avise sur la survenance encore aujourd'hui des facteurs qui ont failli mettre à feu et à sang le pays à cause d'une mauvaise approche du processus électoral. Il s'agit, essentiellement de l'exclusion, de l'absence de consensus sur les grandes de même que la méfiance quasi morbide entre parties prenantes au processus électoral.

A peine sortie dans les medias et les réseaux sociaux, la tribune de Corneille Nangaa a suscité un tollé général dans l'opinion. Les commentaires sont allés dans tous les sens selon l'obédience de chacun. Pour Martin Fayulu, l'ancien président de la Ceni devrait se taire car il serait complice de l'in-

sécurité actuelle en Rdc. Poussant le bouchon plus loin le candidat malheureux de la présidentielle de 2018 a traité Corneille de pervers narcissique. Il a été suivi par d'autres commentateurs qui ont vu dans ladite tribune une façon pour Corneille Nangaa de se jeter des fleurs sur sa prestation pourtant controversée à la tête de la Centrale électorale. Notre confrère Kileba Pok-a-Mes parle d'une sorte de plaidoyer pro domo ». Malgré toutes les critiques acerbes lancées à son encontre, Corneille Nangaa révèle des faits irréfutables. « Il s'observe que les facteurs sujets à inquiétude lors du processus électoral de 2018 sont en train de se reconstituer », avertit-il avant de citer la querelle sur le manque de consensus dans la désignation/nomination des acteurs clés devant intervenir dans l'organisation des scrutins, l'annonce des résultats provisoires, le traitement du contentieux électoral et la proclamation des résultats définitifs.

Corneille Nangaa constate également que l'opposition, comme hier, peine à se structurer et proposer une alternative crédible. Il estime que c'est la méfiance foncière entre acteurs politiques qui est à la base de ce positionnement en ordre dispersé des partis et regroupements politiques. Cette instabilité rend les acteurs politiques vulnérables et manipulables à souhait. Aussi le vagabondage politique devient-il un comportement au nom du dynamisme de la politique lequel ne serait en réalité qu'une recherche de la satisfaction des intérêts égoïstes des uns et des autres. Cela au grand dam du souverain primaire placé dans une situation d'assujettissement. Grande gueule ou pas, Corneille Nangaa insiste sur la nécessité du consensus politique sur les grandes options à lever par toutes les parties prenantes au processus en cours. Il cite un rapport du CEPPS qui note que « l'absence de consensus politique sur la préparation des élections demeure le

grand obstacle à l'organisation des élections en Rdc-Congo. Daté de 2016, ce rapport est toujours d'actualité. « C'était vrai hier, c'est toujours vrai à ce jour », dit l'ancien président de la Ceni qui est d'avis qu'un minimum de consensus dans une approche inclusive serait indispensable pour garantir des élections libres, transparentes, crédibles, inclusives et apaisées ; cela dans le strict respect de la constitution et des lois de la République. Ne serait-ce pas là une manière de se repentir de la part de celui qui est accusé d'avoir falsifié les résultats des scrutins de 2018 ? Ne met-il pas en garde contre les manœuvres dont pourrait se rendre coupable le leadership actuel à la tête du pays ? C'est un coup de gueule qui peut être interprété selon l'entendement de chacun.

LR

Incroyable Congo

P. Muyaya crée un nouveau critère de nationalisme!

Pour en avoir appelé à la tenue des élections dans les délais constitutionnels, Olivier Kamitatu vient de se faire remonter les bretelles par le ministre Patrick Muyaya de plus en plus maladroite depuis qu'il s'est lui-même fait huer par le personnel de la Rtcn lors des funérailles de Mayimputu Kuedi, en présence du chef de l'Etat.

L'avant-dernière bourde a été de se prononcer sur l'article 217 de la Constitution après la sortie maladroite d'un professeur d'université sur «Bosolo Na Politik».

Il n'avait pas lu la Constitution de son pays pour découvrir les articles d'encadrement.

La dernière est sa réaction aux propos d'Olivier Kamitatu.

Alors que le porte-parole d'Ensemble pour la République ne fait rien d'autre que se référer à l'interview de Félix

Tshisekedi à France 24 et Rfi le 23 septembre 2022 au lendemain de son discours aux Nations Unies, interview dans laquelle le chef de l'Etat déclare sa foi dans le respect de ces délais, Patrick Muyaya considère que « la cruelle vérité, ce que vous êtes le seul, contrairement à toutes les forces politiques et sociales, à ne pas dénoncer et condamner le Rwanda qui occupe Bunagana en y semant mort et désolation.

Mais, surtout, de contredire Félix Tshisekedi en ajoutant : « Ici, il n'est pas question de politique mais de la défense de la patrie ».

Faire de politique serait-il contraire de défendre la nation ?

En vérité, Patrick Muyaya considère que parler élections à ce moment, c'est faire la politique. Ainsi, au moment où on défend la nation, il est interdit de débattre élections !

nute !

Pourtant, à l'époque où il était opposant, Félix Tshisekedi utilisait à l'égard de Joseph Kabila le même langage. Devenu président de la République, il ne doit pas s'offusquer de s'entendre rappeler la tenue des élections dans les délais constitutionnels.

Patrick Muyaya et ses semblables ne doivent pas interpréter ce rappel en crime de lèse-majesté, ou en outrage à chef d'Etat !

Bouc-émissaires

En plus, pour avoir été MP avant même FCC, Patrick Muyaya sait qu'en 2012, le Rwanda avait agressé pour la troisième fois la RDC en se servant du même M23 après l'avoir fait la deuxième fois en 2009 en se servant du Cndp. La première fois, c'était en 1998 avec pour bras séculier le Rcd. Peut-il prouver à l'opinion nationale et internationale quand, comment et où est-ce que Etienne et Félix Tshisekedi avaient appelé le peuple à la mobilisation populaire en faveur des forces armées de la RDC, à défaut des institutions en place ?

Si le critère de nationalisme est désormais la dénonciation de l'agression rwandaise, il ne reste qu'à tirer la conclusion : les Tshisekedi avec l'Udps n'avaient pas fait preuve de nationalisme, ni de patriotisme. Ils n'avaient aucune empathie à l'égard de l'armée qu'ils qualifiaient d'ailleurs de soldatesque.

En vérité - Patrick Muyaya ne peut pas l'ignorer - ceux qui crient sur tous les toits leur nationalisme ou leur patriotisme ne sont pas forcément des vrais nationalistes ou patriotes.

Qui, à l'Assemblée nationale, enjoignait les députés nationaux à quitter les groupes armés ? Qui, au pays, a qualifié Paul Kagame de frère ? Qui, en RDC, a signé des contrats d'affaires avec le Rwanda ?

Et quand on se vante d'avoir fait progresser les relations congolo-rwandaises dans le sens du bon voisinage sans avoir

associé les autres compatriotes, comment peut-on avoir le culot de faire des leçons à ces derniers maintenant que ces relations se gâtent ?

Patrick Muyaya devra se souvenir du fait que dans ce pays, le consensus est un acquis culturel. La preuve est son adhésion au G13 dont l'objectif était de susciter un consensus large autour des réformes électorales.

Pour liquider cette initiative, Félix Tshisekedi en a nommé certains membres au gouvernement, et le G13 est mort de sa belle mort.

Pour en avoir fait à sa tête pour le rapprochement avec le Rwanda, Tshisekedi cherche des bouc-émissaires par Patrick Muyaya interposé.

Pour en faire à sa tête pour les préparatifs électoraux, il n'hésitera pas, si la situation venait à se gâter, à trouver d'autres bouc-émissaires que Patrick Muyaya s'empressera, lui, de mettre au pilori avec pour prétexte d'être moins Congolais.

Ainsi, un ministre de la Communication et Médias, conscient des effets néfastes de la stigmatisation, se livre au jeu malveillant et malsain de désigner les bons et les mauvais compatriotes !

Et on veut qu'on lui donne une minute de plus interdite pourtant par la Constitution.

LA REPUBLIQUE

Incroyable Congo

Pour dire vrai, cette sortie du ministre de la Communication et Médias vient confirmer les rumeurs attribuant au pouvoir en place l'intention de se servir de l'insécurité à l'Est pour renvoyer les élections aux calendes grecques. Ces rumeurs trouvent leur fondement dans la réponse de Félix Tshisekedi en rapport avec le calendrier.

En effet, le chef de l'Etat, sans en avoir la compétence ni l'autorité, a renvoyé la publication du calendrier à la dernière mi-